

# Compte rendu du Conseil Municipal du 11 mai 2021

**Présents** : H Bonada, AM Venet, Elian Bernard, Corinne Chalancon, Julien Chartier, Amandine Chauve, Joyce Chetot, Jocelyne Fiorello, Patrick Giraud, Julien Rambaud.

**Excusé** : Olivier Schmitt : pouvoir à AM Venet.

**Secrétaire de séance** : Amandine Chauve

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 mars 2021 est approuvé par l'ensemble des Conseillers.

## **Admission en non valeur, budget général.**

Mr le trésorier nous informe qu'il a épuisé tous les recours concernant le recouvrement des factures :

-pour incivilité : 150€

-Pour une créance cantine : 31€

Après en avoir délibéré le conseil municipal, par 6 voix pour et 5 contre, approuve l'admission en non valeur d'un montant de 181€ et souhaite que la trésorerie s'implique davantage dans le recouvrement de celles-ci.

## **Admission en non valeur, budget assainissement.**

Une famille a quitté Pinay en ayant mal libellé le montant du chèque de paiement de l'assainissement. De fait le manque à gagner pour la commune s'élevant à 0,17€, la trésorerie n'a pas engagé de recours.

Tout en signalant que la trésorerie aurait pu retourner le chèque afin de demander un nouveau libellé, ou en demander un autre, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'admission en non valeur de 17 centimes .

## **Décision modificative n°1 : budget assainissement.**

Mr le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le budget assainissement, les 430€ de dotations aux amortissements des travaux réalisés en 2019, n'avaient pas été comptabilisés sur l'exercice 2020, et qu'ils n'ont pas été inscrits au budget primitif 2021.

Il convient donc de prendre une décision modificative pour inscrire ce montant en dépenses de fonctionnement au compte 6811 et en recettes d'investissement au compte 28158.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 du budget assainissement.

### **Exonération des loyers professionnels. Covid 19.**

Mr le Maire propose au Conseil Municipal, dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid 19, d'exonérer de loyers professionnels le locataire-gérant de l'Auberge de Pinay : Mr Philippe Bertotto et ce, pour les mois d'avril, mai et juin 2021 soit 3x450€= 1350€

Accord unanime pour cette exonération des membres du Conseil Municipal.

### **Dérogation au temps scolaire.**

Mr le Maire rappelle que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à déroger à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Considérant les intérêts des élèves de notre RPI et sous réserve de l'avis favorable du Conseil d'Ecole le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la dérogation en maintenant la semaine scolaire à 4 jours.

### **Subvention transport scolaire 2020/2021**

Mr le Maire rappelle que, lors de la création du RPI, il avait été décidé d'apporter une aide aux familles dont les enfants utilisent le transport scolaire entre les 3 communes. Par délibération du 15 juin 2016, il a été décidé de plafonner l'aide aux familles à 100€ par enfant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire ce montant pour les 13 enfants de la commune concernés.

### **Adhésion SAGE**

Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au Service d'Assistance à la Gestion Energétique. Ce service proposé par le SIEL-TE (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire-Territoire d'Energie), permet à cette collectivité, de gérer la consommation énergétique de nos bâtiments publics et de proposer, si besoin, des solutions techniques.

Le montant de l'adhésion s'élève à 213€/an valeur 2020.

Accord unanime des membres du Conseil Municipal pour adhérer au SAGE.

### **Honoraires Architecte- projet Auberge**

Mr le Maire rappelle que le cabinet d'architecture EURL BUCHET Vincent a été retenu pour l'aménagement de notre auberge et la création d'hébergements touristiques. Celui-ci vient de nous faire parvenir son contrat de maîtrise d'œuvre, dont les honoraires s'élèvent à 12,70% du montant final des travaux HT. Il sera accompagné dans cette démarche par le cabinet GEAY Lionel, économiste de la construction et le bureau d'études fluides HELAIR ingénierie.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil demandent à ce que l'architecte Mr Vincent BUCHET soit tête de file du groupement constitué pour assurer la maîtrise d'œuvre de la réfection de l'auberge. Ils indiquent également à celui-ci que, le rendu du projet financier doit intervenir en octobre 2021 afin de respecter les délais des demandes de subvention. Cela dit et à l'unanimité, le Conseil autorise Mr le Maire à signer ce contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet BUCHET Vincent.

## **City Stade : choix du coloris**

Mr le maire propose les 3 versions de coloris pour notre City Stade.

La version 2 a été retenue pour un montant de 31 366,27€ HT.

Le Conseil Municipal demande d'étudier le remplacement des filets souples des cages de but par des rigides ainsi que la pose de support vélos, poubelles, bancs ainsi que d'un jeu pour jeunes enfants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer tous documents permettant de lancer les travaux du City Stade, dès réception de l'ensemble des accords des subventions demandées.

## **Questions diverses**

ILLIWAP : RdV va être pris pour lancer cette application sur notre commune. Chaque habitant possédant un smartphone pourra télécharger l'application et recevoir ainsi les informations communales en temps réel. Le tout gratuitement. Responsable : Elian BERNARD

Elections des 20 et 27 juin 2021 : Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Pour se faire nous devons programmer la tenue des 2 bureaux de vote de 8h à 20h.

### **DIMANCHE 20 JUIN 2021 :**

**8h00/12h00** : Henri BONADA, Amandine CHAUVE, Patrick GIRAUD, A.Marie VENET

**12h00/16h00** : Elian BERNARD, Corinne CHALANCON, Julien CHARTIER, Jocelyne FIORELO

**16h00/20h00** : Henri BONADA, Julien RAMBAUD, Olivier SCHMITT, A.Marie VENET

### **DIMANCHE 27 JUIN 2021 :**

**8h00/12h00** : Elian BERNARD, Henri BONADA, Joyce CHETOT, A.Marie VENET

**12h00/16h00** : Julien CHARTIER, Patrick GIRAUD, Julien RAMBAUD, Olivier SCHMITT

**16h00/20h00** : Corinne CHALANCON, Amandine CHAUVE, Joyce CHETOT, Jocelyne FIORELO

Demande de subventions : A l'approche de la sortie de la pandémie des associations extra communales mais pouvant œuvrer sur la commune nous demandent des subventions. Le Conseil Municipal décide de surseoir à ces demandes.

Cimetière : Mmes Chetot et Chammas intègrent les photos qu'elles ont pris des tombes de notre cimetière dans un document informatique répertoriant pour chacune d'entre-elles tous les documents connus de la mairie (concession, durée...)

Site communal : Joyce Chetot avec l'aide d'AM Venet reprend en main le site internet de la commune pour une transformation complète.

**Prochain Conseil Municipal : jeudi 1 juillet 2021 20h30**

